

Décoration de Noël par les assistantes maternelles de Bignoux



11/12/22 - 2nd édition du marché de Noël

ÇA S'EST PASSÉ EN DÉCEMBRE

Au sein de la commune

08/12/22 - Soirée de Noël de l'APE

13/12/22 - Conseil Municipal



Au sein de Grand-Poitiers

01/12/22 : Commission générale des finances

08/12/22 : Bureau Communautaire

09/12/22 : Conseil Communautaire

Le maire vous emmène tous les mois à la découverte d'une entreprise ou d'une association de la commune. Ce mois-ci il s'agit d'« Esprit Archerie ». Rencontre avec son vice-président : Grégory Gargot.

Depuis septembre 2022, l'association de tir à l'arc « Esprit Archerie », prend dorénavant ses nouveaux quartiers sur le stade de foot de Bignoux, pour la réalisation de sa saison extérieure (En septembre et octobre, puis de mars à début juillet). Créée en septembre 2017 et affiliée à l'UFOLEP depuis 2018, par Grégory Gargot et 3 autres archers (anciens membres de la section de tir à l'arc de St Julien l'Ars), « Esprit Archerie » permet la découverte du tir à l'arc en loisir et en compétition (45% de ses membres pratiquent la compétition).

Axée jusqu'à présent sur le tir cible (effectué à la salle omnisports de St Julien l'Ars), l'installation en extérieur à Bignoux aux beaux jours, va leur permettre de s'exercer au tir campagne et au tir 3D.

Les membres du club sont limités à 45 personnes, la qualité et la sécurité étant avant tout privilégiées. Grégory Gargot reste en effet le seul coach officiel du club. Il est entouré de 2 animateurs, Yohann et Philippe. 4 stages de performance sont proposés dans l'année aux adhérents confirmés, de même que des ateliers (montage de flèches, fabrication d'une corde...) et des compétitions. La prochaine compétition organisée par l'association sera le Départemental extérieur, fin mai 2023 sur le stade de Bignoux.

« Esprit Archerie » est un club très dynamique car outre ses activités régulières, il organise différents événements, dont le célèbre « Tir Vegas ». En effet en France, le club est à l'initiative de ce 1^{er} genre de tir, en musique et jeux de lumière. L'occasion d'un moment festif très couru, prolongé par un repas, auquel participe des archers venus de la France entière et du tir à l'arc handisport (3 catégories : tir à poulie, classique, Barebow). Le club propose aussi dans la saison 2 tirs ludiques pour Halloween et pour Noël, lors desquels les archers peuvent venir déguisés. La mise en place de toutes ces activités ont permis une forte progression et visibilité du club, qui fonctionne aussi en partenariat avec l'Archerie de Fontaine le Comte, « Mon Archerie ».

MODALITÉS :

Inscription à partir de 10 ans. Tarifs licence annuelle : 65€ (de 10 à 16 ans) - 75€ (+ de 16 ans).

Mercredi : 18h15 à 20h15 : école de tir + archers confirmés.

Vendredi : 20h30 à 22h30 : uniquement archers confirmés.

CONTACT : Président : Pascal Jolly : 06.11.85.30.64 Vice-Président : Grégory Gargot : 06 82 59 84 30 15 - 15 bis, chemin de la Préfecture 86800 St Julien l'Ars espritarcherie86800@gmail.com <https://www.facebook.com/espritarcherie86>

Bureau : Trésorier : M. Gillet - Trésorier adjoint : M. Letrange - Secrétaire : Mme Gillet - Secrétaire adjointe : M. Fernandes.



MAIRIE

1 rue du Bignoux
86800 Bignoux
Tél. : 05 49 61 21 91
Fax : 05 49 46 10 73
contact@bignoux.fr
www.bignoux.fr

f : @bignoux

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :
9h-12h & 14h-17h
Mardi : 14h-19h

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 61 35 40
biblio_bignoux@yahoo.fr
Permanence d'accueil :
Mercredi : 10h-13h & 14h-19h
Vendredi : 15h-18h
samedi : 10h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53
site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 37 86 27

DÉCHÈTERIES :

Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :
14h-17h45
Mercredi et Samedi : 8h-11h45

Sèvres-Anxaumont

Lundi, Mardi : 8h-11h45
Mercredi, Jeudi et Samedi :
14h-17h45

Saint-Julien l'Ars

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 8h-11h45 & 14h-17h45
Jeudi : 8h-11h45

Mise en Page :
Vanessa Valade
Responsable de la publication :
Emmanuel Bazile

La G@zette du Bignolas

Janvier 2023

Édito du Maire

Chères Bignolaises, chers Bignolais,

Enfin !!!

Cette année nous allons pouvoir célébrer nos premiers vœux depuis le début de notre mandat. Ceux-ci auront lieu le **vendredi 20 janvier 2023 à 19h00 à la salle socioculturelle**. Ce moment sera l'occasion de nous retrouver pour une rétrospective de l'année 2022 et vous faire part des avancées de certains dossiers et des projets nouveaux. 2022, a été une nouvelle fois une année douloureuse, après le Covid, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, l'inflation, 2023 s'annonce périlleuse. Comptez sur moi pour être vigilant quant à nos dépenses publiques. Nos dépenses privées ne sont pas en reste, elles évoluent également très significativement. Nous sommes donc tous concernés. C'est pourquoi, ensemble nous devons faire les bons choix pour que notre commune continue son bon en avant. En cette période difficile, j'espère que vous aurez laissé le négatif de côté pour partager en famille, entre amis de magnifiques moments pour ces belles fêtes de fin année. Permettez-moi au nom de mon Conseil Municipal et en mon nom de vous souhaitez tous mes vœux de bonheur pour cette année 2023. Que celle-ci vous apporte tout ce dont vous désirez, bonheur et santé car sans elle rien n'est possible.

Très bonne année à toutes et tous.

Bien cordialement,
Emmanuel BAZILE, Maire



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

La cérémonie des vœux du maire et de l'équipe municipale aura lieu le **vendredi 20 janvier 2023 à 19h00** à la salle socioculturelle. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la soirée.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

MÉDIATHÈQUE

Depuis fin novembre, la bibliothécaire, Rosemay Couprie et l'équipe de bénévoles, ont repris l'accueil des classes de l'école, dans le nouveau local de la Médiathèque.

Cet accueil, qui s'effectue le vendredi matin de 9 h à 12h, est l'occasion pour les élèves et les enseignants d'y emprunter des livres. Un moment de lecture à haute voix d'albums jeunesse est aussi proposé aux classes de maternelles.

La médiathèque vient de faire de nouvelles acquisitions de documents. Venez les emprunter !

L'inscription à la médiathèque est gratuite pour les habitants de la commune.

Bénévoles de la Médiathèque : Catherine Bouron, Anne Martinerie, Martine Tribert, Marie-Hélène Thubert, Patricia Catin.

Horaires d'ouverture : Mercredi : 10h à 13h / 14h à 19h - Vendredi : 15h à 18h - Samedi : 10h à 12h

Contact : 1 rue de la Forêt - 86800 BIGNOUX - Nouveau local (au niveau de l'ancienne garderie)

Tél. : 05 49 61 35 40 - biblio_bignoux@yahoo.fr - <https://bm-bignoux.departement86.fr/>



DÉCORATIONS DE NOËL RÉALISÉES PAR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Comme chaque année, les assistantes maternelles de la commune ont réalisé et installé les décorations de Noël sur la place face à l'école, à côté du cimetière.

Un grand merci à elles pour cette belle initiative !



Institut de beauté

exclusivement féminin

- Esthéticienne
- Prothésiste onguulaire
- Prothésiste ciliaire

Ouvert du Lundi au Vendredi
9h00 - 19h00

Prise de rdv
au 07.70.26.56.63

20 rue de la forêt
86800 Bignoux

www.mims-beauty.fr

[_mims_beauty_](https://www.instagram.com/_mims_beauty_)

[mimsbeauty](https://www.facebook.com/mimsbeauty)

LES CLANS DU RIRE

2023 > ACTE 11

FESTIVAL DE L'HUMOUR

DU 27 AU 29 JANVIER

MES COPAINS D'ABORD
PAR LES AUTEURS DE
« DE QUOI JE ME MÊLE »

LE JEU DE LA VÉRITÉ
AVEC EMMA SMET, CLÉMENT MOREAU,
ALEXANDRE BIERRY ET SAM LELLOUCHE

ET TOUJOURS :
LE PETIT THÉÂTRE DE MARIGNY PRÉSENTE
LE SPECTACLE N'EST PAS ENCORE ÉCRIT

www.jaunay-marigny.fr
RÉSERVATIONS > 05 49 46 71 70

L'AGORA

viennne
bleu
3 nouvelle aquitaine

Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES

ETAPE 1 Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 2 Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

ETAPE 3 Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4 L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)

ETAPE 5 Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, Inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

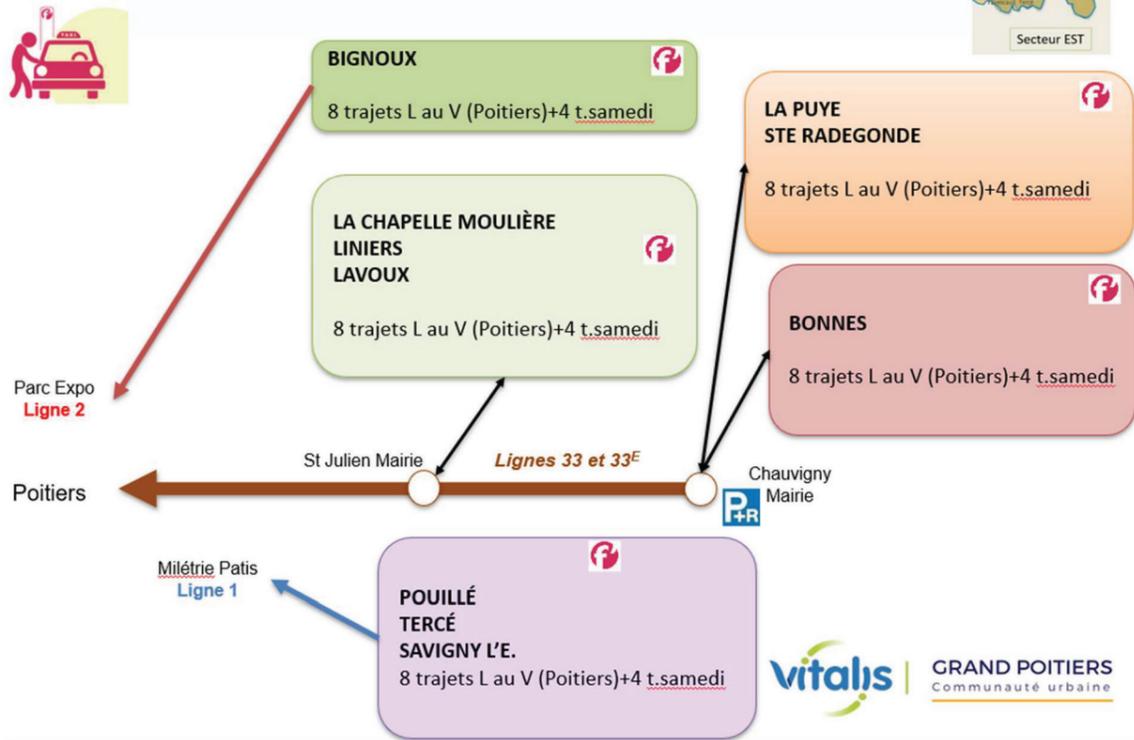
Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthel
BP 90647
86000 POITIERS
csnj-poitiers.brta.fct@intradef.gouv.fr 09 70 84 51 51

maJDC.fr

SERVICE DE TRANSPORT A MA DEMANDE [FLEX'E-BUS] SUR LE SECTEUR EST

30 JANVIER 2023

Secteur EST : septembre 2022



LES ASSISTANTES MATERNELLES

Pour leurs activités manuelles, les assistantes maternelles recherchent ces objets, que vous pouvez dès à présent déposer en mairie :

- Pots de fleurs en plastique de taille moyenne (environ 17 cm de haut).
- Bouchons en plastique à visser.
- Boîtes de lait pour bébé en fer.
- Boîtes de céréales pour bébé en fer.



MARCHÉ DE NOËL

La seconde édition du Marché de Noël de Bignoux a eu lieu le dimanche 11 décembre 2022.

Cette journée a été un véritable succès, une trentaine d'exposants étaient présents et beaucoup de visiteurs se sont déplacés afin de découvrir les différentes créations et services proposés, principalement artisanaux et alimentaires (Esthéticienne, poterie, couture, crochet, bougies, peinture, décorations, naturopathie, apiculteur, pâtisseries, confiseries, Food trucks).

Parmi les exposants amateurs ou professionnels, l'atelier de couture de l'association bignolaise du Carrefour des âges présentait sur son stand ses réalisations.

Les enfants du Conseil Communal des Jeunes étaient présents toute la matinée pour vendre des gâteaux. L'intégralité de leur recette sera reversée à l'association Ukraine Libre. L'association était d'ailleurs présente toute la journée pour récolter des dons.

A l'extérieur, 2 food trucks, ont permis aux visiteurs de se restaurer lors de cette journée et les Écuries des hauts bois, centre équestre de Bignoux, proposait aux enfants des balades à poney. Chaque enfant de l'école Jacques Yves COUSTEAU a ainsi pu profiter d'une balade, offerte par M. le Maire, Emmanuel BAZILE et la Municipalité.

La Municipalité souhaite remercier tous les exposants qui ont participé à cette belle journée et vous donne rendez-vous au mois de décembre 2023 pour la troisième édition.



Se mobiliser ensemble pour faire face à l'avenir

Sécheresse : vigilance toute l'année

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé l'été dernier à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire et tient à les remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.

La gestion des fuites, indispensable

Préserver la ressource en eau passe aussi par la prévention des fuites. Jean-Philippe Joly, directeur de l'exploitation à Eaux de Vienne, revient sur l'engagement des agents ces derniers mois : "Nos équipes ont été particulièrement vigilantes en période de sécheresse pour intervenir dans les meilleurs délais. Toute l'année, elles sont mobilisées 24h sur 24, 7 jours sur 7, pour réparer les fuites sur le réseau public."

Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau

Dans la cuisine

- Nettoyer ses légumes dans une baignoire et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs



Dans la salle de bain

- Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- Préférer une douche à un bain



Plus d'eco-gestes à retrouver sur www.eauxdevienne.fr
Tout sur l'eau > Maitriser sa consommation d'eau

Énergie : quelles répercussions sur l'eau potable ?

Les coupures d'électricité, annoncées cet hiver pour faire face aux difficultés de production, auront des impacts sur votre service d'eau potable.

"S'il n'y a pas d'électricité, nos pompes seront à l'arrêt le temps des délestages, sur des tranches horaires de deux heures au maximum, le matin entre 8h et 13h et le soir entre 18h et 20h" explique Jean-Philippe Joly, directeur de l'exploitation à Eaux de Vienne.

"Concrètement, des abonnés pourraient avoir de l'électricité chez eux mais se voir privés d'eau potable du fait de l'arrêt de pompes à proximité, alimentées par une autre ligne électrique. Et à l'inverse, d'autres abonnés pourraient avoir de l'eau mais plus d'électricité."

Les citoyens doivent se préparer maintenant à d'éventuelles coupures d'eau. Une page web est disponible sur www.eauxdevienne.fr pour leur délivrer des informations pratiques. Relevons notamment le fait de prévoir un jerrican d'eau pour boire et des seaux d'eau à disposition pour faire office de chasse d'eau.

Éaux de Vienne délestages électriques et répercussions sur votre service d'eau potable

COMMENT BIEN VOUS PRÉPARER ?

- Avoir un seau d'eau rempli pour faire office de chasse d'eau
- Prévoir des jerricans d'eau pour boire et faire à manger
- Faire tourner vos machines à laver le linge et la vaisselle la nuit
- Privilégier les douches avant 8h, entre 14h et 18h ou après 20h
- Prévoir du gel hydroalcoolique pour se nettoyer les mains
- Si vous avez des enfants en bas âge : prévoir un repas froid d'avance

Plus d'infos sur WWW.EAUXDEVIEILLE.FR

Images : Canva, Flaticon, Thierry Montassier, Studio Ludo

Assainissement collectif : un prix juste et maîtrisé

D'ici 2026, les abonnés à Eaux de Vienne, quel que soit leur lieu d'habitation, paieront leur assainissement collectif au même tarif. Celui-ci sera atteint progressivement en quatre ans.

Cette décision historique, dans la lignée de ce qui a déjà été fait pour l'eau potable en 2018, répondra à trois enjeux majeurs :

- assurer une solidarité entre les territoires ;
- garantir une égalité de traitement entre les 109 000 abonnés ;
- proposer un tarif juste, en adéquation avec les besoins d'investissements.

Les élus délégués à Eaux de Vienne, réunis en assemblée générale en septembre 2022, ont voté en faveur de la mise en place de ce prix unique en assainissement collectif.

"Notre objectif est d'investir en tout point du département, en priorisant les travaux là où les besoins sont plus importants."



Rémy Coopman, président d'Eaux de Vienne

Par jour :

- Un robinet qui goutte, c'est 100 litres d'eau perdus.
- Une chasse d'eau qui fuit, c'est 1 000 litres d'eau.

Contrôlez régulièrement vos installations et faites réparer vos fuites rapidement.

> Eaux de Vienne conseille à ses abonnés, en cas de coupure d'eau cet hiver ou de baisse de pression constatée, d'attendre la fin des périodes de coupures électriques avant de les contacter si le problème persiste.

> Pour vous tenir informé de la consommation d'électricité en temps réel et des potentielles coupures, rendez-vous sur www.monecowatt.fr et abonnez-vous à l'alerte SMS.

La hausse significative du coût de l'énergie et l'augmentation des tarifs des matériaux due à l'inflation auront des répercussions sur le prix de l'eau potable qui sera voté en janvier 2023.

Pour information, l'énergie pèse aujourd'hui 4 millions d'euros par an sur le budget d'Eaux de Vienne et son coût pourrait être multiplié par trois en 2023.

PATRIMOINE BIGNOLAIS

Patrimoine : pas de réunion en janvier

Yoga : reprise des cours mardi 3 janvier et vendredi 6 janvier

Théâtre en Février : la troupe des copains d' ACCOR et l'Association du patrimoine Bignolais proposent une représentation de la pièce de Viviane Tardivel

« ET SURTOUT POUR LE PIRE ! » le dimanche 12 Février 2023 à 15h salle socioculturelle de Bignoux. Entrée gratuite

Citation de l'Abbé Pierre

« Je continuerai de croire, même si tout le monde perd espoir
Je continuerai à construire, même si les autres détruisent
Je continuerai à parler de paix, même au milieu de la guerre
Je dessinerai des sourires sur des visages en larmes
Et je tendrai les bras à ceux qui se sentent épuisés ».

Terminons cette année 2022 en se concentrant sur tout ce qui compte pour nous et en laissant tomber ce qui n'est pas important.

Très belles fêtes de fin d'année à tous.

La Présidente : Chantal Brisson



La troupe « Les Copains d'Accor »

et l'association Témoignage et Transmission du Patrimoine Bignolais

proposent une représentation de la pièce de Viviane Tardivel

Et surtout pour le pire !

Le dimanche 12 février 2023 à 15h00

A la salle socio-culturelle de Bignoux

Entrée gratuite



L'association ACCOR propose de nombreuses activités dans le domaine socio culturel

Contactez-nous ! accor.association@gmail.com



Carrefour des Âges

CARREFOUR DES ÂGES

Notre repas de Noël du 17 décembre s'est très bien déroulé ; nous avons des retours positifs sur l'ensemble de la manifestation où 64 convives étaient présents ; l'ambiance conviviale et musicale a été très appréciée,

Nos activités :

✓ Initiation à l'informatique : tous les lundis de 14 h à 16 h à la salle socioculturelle ;

✓ La marche « Les Flâneurs Bignolais » : tous les mardis et jeudis à partir de 9h l'hiver et 8h30 à partir du mois de mai. Rendez-vous au parking de la salle socioculturelle ;

✓ Art floral : une fois par mois le jeudi à 19h à la salle socioculturelle ; le tarif est de 26 € par séance (les fournitures étant incluses) ;

✓ Couture, broderie, crochet... tous les vendredis de 14h30 à 18h.

Vente de carte d'adhésion au club «Carrefour des Âges» le 9 janvier de 9h à 12 h à la salle socioculturelle.

Assemblée générale le jeudi 19 janvier à 14h à la salle socioculturelle.

« Le Carrefour des Âges vous souhaite une très belle année 2023 »



NOTRE JARDIN BIGNOLAIS VA FÊTER SA 1^{ÈRE} ANNÉE D'EXISTENCE !

Deux jardins ont été aménagés, l'un dit de la Garenne, belle étendue de cultures diverses qui cet été a donné entre autres ; tomates, courgettes, haricots et courges. L'autre, celui du Bourg, plus coquet qui laisse place aux fleurs, aux aromates et aux bulbes d'hiver.

Notre association a pour but de rassembler les Bignolaises et Bignolais autour du jardinage, du bricolage et de l'échange. Elle permet d'apprendre des autres et de la nature dans un climat où l'état d'esprit et la bonne volonté comptent plus que les compétences. Nous proposons également des projets autour de la biodiversité.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en 2023 ! Le prix de l'adhésion est fixé à 20€.

Vous pouvez nous contacter par mail, téléphone ou vous faire connaître en mairie. Nous vous transférerons le bulletin d'adhésion à compléter pour la nouvelle saison. Pour les actuels adhérents, merci d'en faire de même.

A très vite !

Notre Jardin Bignolais

Margaux Godeau

0659574654

notrejardinbignolais@gmail.com



COLLECTE DE PAPIER

Le cours du papier étant à zéro, la collecte de janvier est **ANNULÉE**.

La prochaine est prévue le 29 mars si le cours du papier remonte. Nous vous tiendrons informés dans la gazette de mars.

WEEK-END THÉÂTRE

À noter dans vos agendas, le **week-end du 21-22 janvier**, le Théâtre Populaire Pictave viendra nous présenter sa nouvelle pièce de théâtre : **“Panique au ministère”** de Jean Franco et Guillaume Mélanie.

Comédie en 2 actes d'une durée de 1h50 environ sans l'entracte.

Synopsis : Gabrielle est la chef de cabinet du ministre de l'Éducation nationale. Entre Louis, son ministre complètement largué, Cécile, son énergique mère croqueuse d'hommes, et Sara sa fille en quête d'indépendance, elle n'est pas beaucoup aidée... L'arrivée d'Éric, jeune homme de ménage de 20 ans son cadet, ne va en rien régler ses problèmes et va même faire voler en éclats ses habitudes d'éternelle **célibataire !**

RDV à la salle socio-culturelle, le samedi à 20h30 au profit de l'APE de Bignoux ou le dimanche à 15h au profit de la Ligue contre le Cancer. Le tarif est de 10€/adulte, gratuit pour les moins de 18 ans.



PÉTANQUE BIGNOLAISE

La pétanque Bignolaise organise sa traditionnelle **galette des rois le samedi 14 janvier 2023 à 16 heures à la salle Roland Copin de Bignoux.**

L'ensemble des licenciés et membres du club, leurs familles et les personnes désirant adhérer à notre association sont invités à y participer.

Nous poursuivons le renouvellement des licences et, pour les nouveaux licenciés, prévoir une photo d'identité, un certificat médical, un justificatif de résidence, la photocopie recto verso de la carte d'identité et la cotisation de 43 euros pour la licence.

Sans formalités, pour celles et ceux qui désirent pratiquer la pétanque en loisirs et non en compétition officielle, une carte de membre est mise en place depuis l'année 2020. Elle donne accès à toutes les activités internes du club : Challenge Bernard Pierre, entraînement le vendredi soir de 20h30 à minuit et le mercredi après-midi de 14h15 à 18 heures, ateliers de tir et de pointage, maître joueur, triangulaire, concours amicaux et sur invitations etc... La cotisation annuelle est de 25 euros.

Vous espérant nombreux à cette manifestation.

Contact pour tous renseignements :

Barat Philippe 10 rue de la grande Caborgne 86800 Bignoux

philippe.barat.bignoux@orange.fr - 05 49 30 02 17 / 06 83 17 64 46